

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 82 (2010)

Heft: 4

Artikel: Vivre autrement à Sainte-Croix

Autor: Borcard, Vincent

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145038>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vivre autrement à Sainte-Croix

La coopérative d'habitation DomaHabitare veut créer entre 12 et 18 logements dans un ancien bâtiment industriel. Les initiants veulent privilégier un mode de vie écologique: sur le plan social en favorisant des liens forts entre les participants, sur le plan énergétique en produisant notamment leur propre électricité.

La coopérative d'habitation DomaHabitare s'est constituée cette année pour réaliser la transformation d'un vieux bâtiment industriel à Sainte-Croix. A la base de ce projet, la volonté de favoriser un habitat autant qu'un mode de vie écologique. «On peut parler avec des amis de changer le monde pendant des années dans son jardin. Et décider un jour de le faire» résume Jacqueline Menth, médiatrice et formatrice en Communication Non-Violente (CNV), à Lausanne, l'une des trois personnes à l'origine de l'initiative.

Le petit groupe avait commencé par se réunir pour dresser le catalogue des envies et des critères qui l'ont guidé dans ses recherches. «Nous voulions un site proche des transports publics, bien ensoleillé. Nous voulions aussi un bâtiment à rénover, et éviter ainsi un impact supplémentaire sur le territoire» explique Daniel Béguin, ingénieur rural EPFL et traducteur. Ses recherches le

mettent sur la piste d'une ancienne manufacture de harpes, à l'abandon depuis 10 ans, située à 100 mètres de la gare de Sainte-Croix. Soit une solide bâtisse construite en 1903, caractéristique de l'architecture allemande de l'époque, offrant 1600 m² de surface utile sur cinq niveaux. Selon les cas de figure, elle pourra abriter entre 12 et 18 appartements de 1 à 5 pièces. De 40 m² pour 700 francs par mois pour un 1 pièce, à 120 m² pour 2070 francs (charges non comprises) pour un 5 pièces. Ces loyers comprennent l'utilisation de nombreux espaces partagés tels que cuisine collective (en plus des cuisines individuelles), salle de réunion, jardin d'hiver, espace de silence, atelier de menuiserie, buanderie, terrasse sur le toit et jardin d'agrément.

Pour des Lausannois, Sainte-Croix, c'est près et c'est loin. Une heure en train, trop loin? «Dans notre groupe, certains l'ont dit. Nous nous sommes posé la question. Pour y répondre,

nous avons décidé d'y aller, d'y passer des vacances, de rencontrer les gens qui y vivent pour qu'ils nous fassent part de leur expérience. Et ce que nous avons découvert sur place nous a beaucoup plu. Il se passe, socialement, quelque chose d'intéressant à Sainte-Croix» se réjouit Jacqueline Menth. «Des artistes et des artisans s'y sont installés et y ont trouvé les moyens de s'épanouir» poursuit Daniel Béguin. Pour l'anecdote, les membres fondateurs de DomaHabitare ont poussé le scrupule jusqu'à interroger l'un des plus influents citoyens de Sainte-Croix, Pascal Broulis, président du gouvernement vaudois. «Cela s'est fait assez naturellement, via les réseaux locaux. Il nous a donné les contacts de particuliers qui ont tenté des expériences semblables à la nôtre dans la région» se rappelle Jacqueline Menth.

Créer un village dans le village

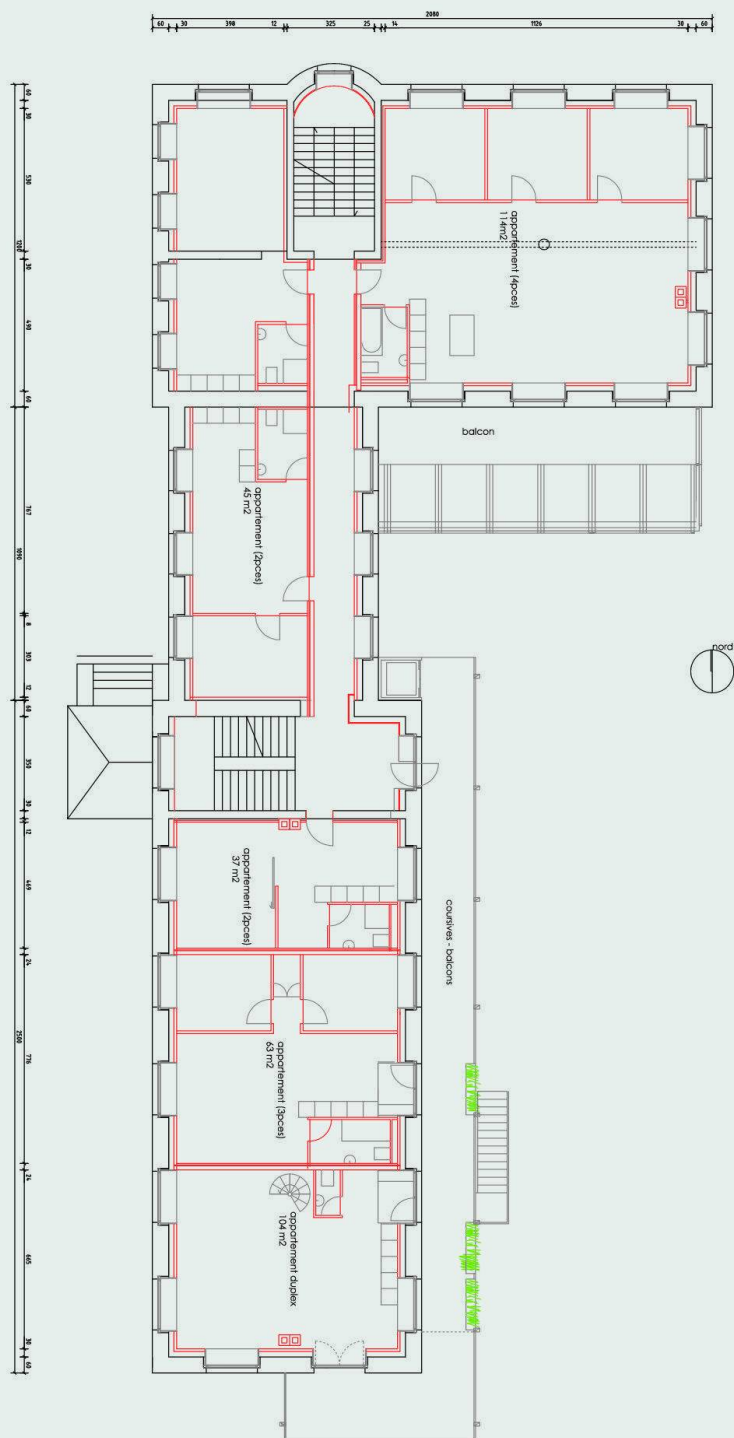
Ces démarches témoignent d'une volonté de se parachuter en terre hospitalière. Jacqueline Menth dit avoir vécu à Penthalaz et à Lausanne dans des quartiers où persiste un mode de vie solidaire. Les notions de contacts, d'échanges et de soutien mutuel sont prépondérantes à ses yeux. DomaHabitare voit même plus loin, l'objectif de la coopérative consistant, en quelque sorte, à créer un village dans le village, plus précisément à favoriser la communication entre les coopérateurs.

Un espace de silence

Cette option sociale se retrouve dans les démarches entreprises pour abriter, sur les 600 m² du rez-dechaussée supérieur du bâtiment, un centre de vie enfantine. Fin octobre,



Le bâtiment de l'ancienne manufacture de harpes est en excellent état.



Plan d'aménagement d'un étage, avec plusieurs appartements projetés et la grande coursive.

faute de répondant, l'initiative demeure en stand-by. Si ce projet est abandonné, l'étage devrait être occupé par des appartements supplémentaires et/ou par des ateliers d'artisans. Selon les premiers plans, le rez-de-chaussée inférieur devrait être occupé par un appartement, par la cuisine collective, des caves et des locaux techniques. Les étages supérieurs seront consacrés à l'habitat. Des chambres pour les amis de passage, voire des chambres d'hôtes pourraient être organisées dans les combles. Toujours sous les toits, une salle plus vaste pourrait contribuer au supplément d'âme attribué au projet. «C'est un très beau lieu, avec sa charpente apparente et son dallage en briques de terre cuite. Nous voulons en faire un espace de réflexion, de recueillement et de méditation, ou pour le moins un espace de silence», explique Jacqueline Menth.

Groupe chaleur-force alimenté au bois

Ecologie sociale, mais aussi énergétique. Le bâtiment est en bon état, et même aux normes antisismiques. Mais il est vide, toutes les cloisons intérieures et la tuyauterie doivent être construites ou installées. «Légalement, nous pourrions procéder à



L'immeuble en forme de L offre 1600 m² de surface utile.



L'intérieur est «vide» et offre la belle opportunité d'aménager librement un espace qui s'apparente à de grands lofts.

une isolation extérieure, mais esthétiquement, cela tiendrait du massacre. Nous prévoyons une isolation intérieure de 30 centimètres; les volumes sont tellement importants que cela ne prêtera pas à conséquence» explique Daniel Béguin. Pour un bâtiment aussi vénérable, atteindre le standard MINERGIE lui semble un objectif raisonnable. La coopérative a l'intention de faire la chasse au gaspillage d'énergie, y compris l'énergie grise contenue dans les matériaux mis en œuvre. Priorité aux isolants végétaux, laine de bois et paille de chanvre – «ce qui permet un meilleur confort thermique, avec un amortissement plus important des cycles de refroidissement et réchauffement.» Les crépis en terre crue (argile) ont également sa préférence.

DomaHabitaré souhaite installer des toilettes sèches dans son immeuble, pour économiser l'eau et fermer sur place le cycle des déchets

compostables. Mais son ambition la plus spectaculaire dans le domaine du développement durable touche aux énergies renouvelables et à la volonté d'assurer son indépendance énergétique. «Nous voulons installer un groupe chaleur-force alimenté avec du bois déchiqueté qui nous fournirait la chaleur et l'électricité dont nous avons besoin», expose Daniel Béguin. Ce serait une installation pilote. A notre connaissance, ce type de machine n'existe pas encore. Nous sommes en contact avec des entreprises, en Autriche.» Des dispositifs alimentés avec des pellets de bois sont disponibles sur le marché, mais Daniel Béguin souhaiterait pouvoir faire fonctionner la filière communale de bois déchiqueté. Et donc, d'avoir recours au maximum aux vastes forêts qui entourent Sainte-Croix.

Ce souci du local connaît un autre prolongement, celui du choix de l'architecte. «Nous en avons trouvé un à

Sainte-Croix. Christian Jelk s'est montré sensible et réceptif à notre démarche» dit Jacqueline Menth. La coopérative dispose désormais de plans et d'un devis détaillés, dossier qui sera soumis à l'OFL afin d'obtenir des subventions fédérales au titre de l'aide au logement non spéculatif.

La coopérative compte une vingtaine de membres dont six au comité, toutes intéressées à travailler sur ce projet. Les autres coopérateurs-habitants doivent encore être trouvés. La situation géographique, les spécificités écologiques du projet et même son ambition communautaire peuvent faire naître des réticences. «La sélection se fera naturellement» assure Jacqueline Menth. Un descriptif du lieu de vie écologique de DomaHabitaré a circulé via divers réseaux écologiques lausannois. La coopérative envisage de faire maintenant passer le message dans le Nord Vaudois. Elle a déjà organisé des visites et suscité l'intérêt d'habitants de Sainte-Croix, notamment de personnes âgées. «Nous serions très heureux d'accueillir des autochtones. Et nous espérons pouvoir démarrer autant avec des familles qu'avec des personnes seules et des personnes âgées. Nous sommes désireux de favoriser un projet transgénérationnel» conclut Daniel Béguin.

Si tout se déroule normalement, un permis de construire pourrait être délivré au printemps 2011 pour un emménagement fin 2013. Sans attendre, Daniel Béguin était début novembre dans les cartons et se préparait à rejoindre un premier logement à Sainte-Croix, un «camp de base» d'où il pourra veiller au plus près sur l'avancement du projet.

*Pour plus de renseignements:
Coopérative DomaHabitaré,
rue de France 13, 1450 Sainte-Croix,
021 653 16 77,
«domahabitaré@bluewin.ch»*

Texte: **Vincent Borcard**
Photos: **DomaHabitaré**